

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : où en est-on ?

Réduire la consommation d'énergie, la précarité énergétique et limiter l'impact sur le changement climatique : si les enjeux de la rénovation énergétique sont clairs, la mise en pratique l'est beaucoup moins. Entre le cumul des dispositifs d'aide et la multiplication des acronymes, il est parfois difficile de s'y retrouver. Voici un point pour mieux comprendre la situation.

**C**'est peut-être la sixième fois ce mois-ci que l'on vous appelle pour vous proposer une chaudière gaz, une pompe à chaleur voire l'isolation de vos combles à 1 €, ou vous faire bénéficier de la prime "coup de pouce". Vous n'êtes pas les seuls. Entre 2018 et 2019, les plaintes liées au démarchage commercial des particuliers ont bondi de 20 %. Une situation qui a poussé le gouvernement à prendre des mesures pour mieux encadrer cette pratique et lutter contre les appels frauduleux.

Rénover son habitation est souvent une bonne idée pour qui en a les moyens. Dix ans après le Grenelle de l'environnement, la rénovation des logements fait même l'objet d'un consensus, car le secteur résidentiel est le principal contributeur au changement climatique, après les transports. Petit avertissement avant de poursuivre : s'intéresser aux politiques de rénovation énergétique, c'est entrer dans un monde au vocabulaire technique et jargonnant, dont témoigne la profusion d'acronymes et d'appellations. Cela ne participe sans doute pas à une meilleure compréhension du public, mais il faut malheureusement s'y habituer pour prendre part aux réflexions.

La métropole française compte environ 29 millions de résidences principales, parmi lesquelles on trouve 7 millions de "passoires thermiques", des logements particulièrement mal isolés dont la moitié est en location. Pas étonnant que 15 % des Français aient déclaré avoir souffert du froid chez eux au cours de l'hiver 2018-2019 ! Le plan de rénovation énergétique des bâtiments (Preb), présenté en 2018, décrit la stratégie nationale pour répondre à l'objectif de neutralité carbone du secteur du bâtiment à échéance 2050. Pour Anne-Lise Deloron Rocard, sa coordinatrice, la rénovation « présente de multiples bénéfices pour notre pays ».

## RÉNOVATION ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au-delà du « *bénéfice écologique* », lié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Preb insiste sur l'amélioration du confort et de la salubrité, la baisse de la facture énergétique, l'augmentation du pouvoir d'achat et la valorisation patrimoniale. Sans oublier l'activité économique induite. « *La rénovation énergétique fait appel à une diversité de métiers, explique-t-elle. Artisans, architectes, économistes, conseillers, diagnostiqueurs... On mobilise une chaîne*



*d'acteurs large, qui vient en soutien de l'économie. »* Actuellement, la politique nationale de rénovation énergétique des logements repose sur trois piliers : le conseil, le soutien financier et la « confiance » dans les travaux réalisés. Le premier est assuré par le réseau des conseillers Faire (Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique, nouveau nom des Espaces info-énergie). Ce service apporte un conseil neutre, indépendant et gratuit aux ménages qui souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation. Il compte aujourd'hui 550 conseillers répartis sur le territoire. « Notre objectif est que les particuliers fassent les bons travaux, dans le bon ordre, pour atteindre l'objectif Bâti-

*ment basse consommation (BBC) »,* explique Vincent Levistre, conseiller Faire dans les Yvelines. Le soutien financier, quant à lui, prend des formes diverses. « *Entre MaPrimeRénov', le crédit d'impôt, les aides "coup de pouce", la TVA à 5,5 %, les aides d'Action logement, l'écoprêt à taux zéro et les certificats d'économie d'énergie, il y a quand même tout un enchevêtrement,* admet Vincent Levistre. *On estime que 70 % de nos conseils relèvent de l'ingénierie financière. »* Depuis 2020, MaPrimeRénov' combine le crédit d'impôt transition énergétique et l'aide "Habiter mieux agilité", pour les ménages les plus modestes. Le reste de la population sera intégré à ce dispositif à partir de 2021. « *Une fois passée cette période, le*

—  
En France, avec 30 % des consommations finales d'énergie et 14,5 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub>, le secteur résidentiel est l'un des principaux contributeurs au changement climatique.



PHOTOS : ISTOCK



— Lancé par l'État en 2009 et repris par l'association Effinergie, le label BBC-rénovation définit une consommation d'énergie maximale nécessaire au chauffage, ce qui correspond aux classes A et B d'un diagnostic de performance énergétique. En 2019, 28 000 logements se sont engagés dans une rénovation basse consommation.

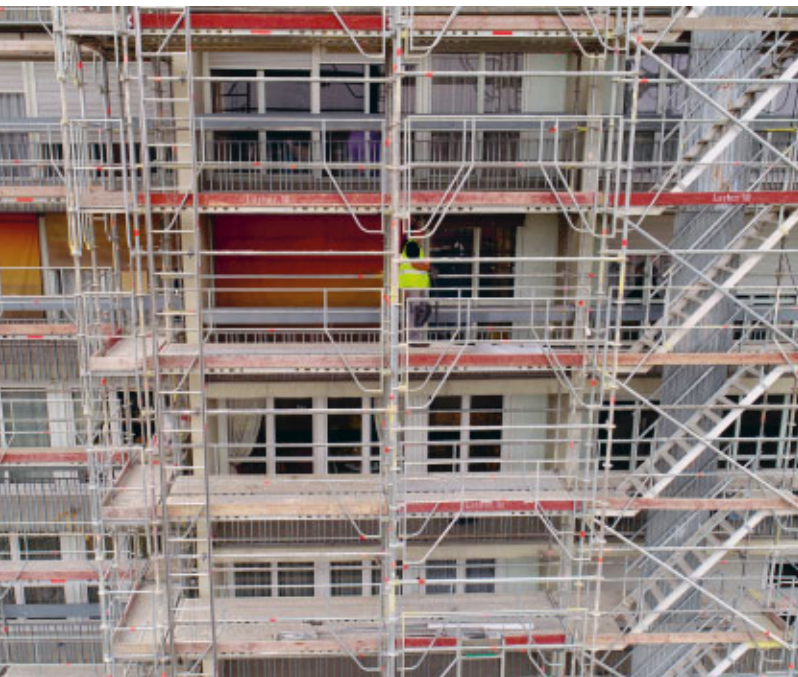
*système devrait être beaucoup plus simple, permettre de débloquer les travaux plus facilement et d'avoir l'aide plus rapidement », anticipe le conseiller.*

### LA COURSE AUX CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Revenons aux offres à 1 € et autres primes "coup de pouce" dont on nous fait le boniment au téléphone. Toutes ces offres reposent sur un seul et même mécanisme souvent méconnu, introduit dans la loi sur l'énergie de 2005 : les certificats d'économie d'énergie (CEE). En 2019, ils sont devenus le premier levier d'investissement dans la rénovation énergétique, devant le crédit d'impôt. Ce système de certificats oblige certaines entreprises – fournisseurs d'énergie et de carburant – à réaliser des économies d'énergie et à inciter l'ensemble de la population à faire de même. À défaut, elles subissent des sanctions pécuniaires relativement lourdes. C'est un peu comme une taxe carbone déguisée, que Total, Engie, EDF et consorts répercutent sur leurs clients. À partir de 2021, le service d'accompagnement des particuliers sera lui aussi partiellement financé par les CEE. « Il y aura un financement à l'acte : plus il y aura de personnes accompagnées, plus il y aura de

*financements », explique Vincent Levistre, pour qui ce mécanisme présente de grosses incertitudes. « C'est beaucoup moins rassurant pour nous d'être payés à l'acte que pour une mission générale de service public sur le territoire. »*

Côté travaux, le remplacement d'une chaudière, l'isolation des combles et même le remplacement d'une ampoule conduisent – en théorie – à faire des économies d'énergie. En les monnayant auprès des entreprises "obligées", on obtient une "prime", un "chèque" et parfois un bon d'achat. Certains artisans "partenaires" proposent une remise commerciale pouvant aller, pour les publics modestes, jusqu'aux fameuses offres à 1 €. « Ce qui est connu, ce sont les problèmes avec les CEE, les offres à 1 € et les arnaques qu'il a pu y avoir », relève le conseiller Faire. Nombreuses sont les personnes qui, croyant pouvoir bénéficier de l'offre, ont réalisé des travaux finalement beaucoup plus coûteux. D'autres, profitant de l'aubaine, ont réellement payé 1 € pour des travaux qui se sont avérés catastrophiques. Vincent Levistre tempère toutefois ces accusations et précise que « l'isolation des combles à 1 € est un dispositif qui marche bien si on passe par les bonnes entreprises ». Contre-références et fraudes, avérées



PASSRENOVATION

ou non, ont créé un sentiment de méfiance vis-à-vis des entreprises, poussant le gouvernement à renforcer les contrôles des professionnels et le label RGE (Reconnu garant de l'environnement), qui permet de bénéficier des aides publiques. Une situation qui semblait inévitable pour la coordinatrice du Preb. « *Du point de vue marketing, les offres à 1 € sont d'une puissance sans précédent et, mécaniquement, ça fait entrer le loup dans la bergerie.* »

## RÉNOVER GLOBALEMENT ET NON PAR ÉTAPES

Il faut le reconnaître, les moyens déployés donnent lieu à un marché de la rénovation énergétique aussi florissant qu'inefficace sur le plan des économies d'énergie. Pour Étienne Charbit, chargé du plaidoyer sur l'efficacité énergétique au sein du Cler (Réseau pour la transition énergétique), « *ce qu'on peut reprocher [à ces aides], c'est d'encourager les travaux par gestes* ». Ces "gestes" renvoient à un parcours de rénovation par étapes successives. Le but est d'atteindre, une fois tous les travaux réalisés, un niveau de performance proche du neuf et répondant idéalement à la norme BBC. Pourtant, le bâtiment est le secteur qui accuse, en 2018, le plus de retard en termes de réduction de gaz à effet de serre. « *Si l'on veut atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, il va falloir changer totalement de paradigme. Toutes les politiques publiques doivent être réorientées*

*selon nous vers la rénovation globale et performante.* » Fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015, le rythme des rénovations doit permettre de disposer de logements « *renovés en fonction des normes Bâtiment basse consommation ou assimilées, à l'horizon 2050* ». Pour y parvenir, elle prévoit dans un premier temps la rénovation de 500 000 logements par an. Mais aucune donnée fiable ne permet de rendre compte du rythme actuel. Certaines estimations relèvent environ 300 000 à 350 000 mises en travaux annuelles sur la période 2016-2018. « *Malheureusement, il s'agit pour la grande majorité de gestes de rénovation, plus que de rénovations lourdes* », précise Étienne Charbit. Le Haut Conseil pour le climat (HCC) fait le même constat : « *[...] il n'y a ni qualité de résultat, ni données fiables pour évaluer correctement les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés par la Stratégie nationale bas carbone et l'efficacité des aides à la rénovation* ».

## Rénover : les bons réflexes

- Consulter un conseiller Faire au 0808800700 (prix d'un appel local) : un regard extérieur, gratuit et indépendant, vous permettra de mieux cerner vos contraintes et vos priorités.
- En cas de démarchage commercial, ne pas donner pas ses coordonnées bancaires. Ne jamais signer le jour même, y compris si l'offre a une durée limitée.
- Pas de précipitation : les travaux de rénovation doivent être mûrement réfléchis.
- Respecter le bon ordre : traiter d'abord l'isolation et la ventilation, afin de réduire les besoins de chauffage, avant d'intervenir sur les équipements eux-mêmes ; tenir à jour l'historique des travaux effectués.
- Entreprendre des travaux : faire appel à des artisans labellisés RGE, pour la qualité et l'accès aux aides ; demander plusieurs devis.
- En cas de litige ou de pratiques frauduleuses, s'adresser aux associations de consommateurs et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

— Dans le parc privé, une résidence principale sur trois est une "passoire thermique" (son étiquette énergie est F ou G). Parmi elles, 42 % sont occupées par des locataires et 43 % sont des appartements. Entre 2014 et 2016, seuls 25 % des travaux de rénovation en maison individuelle ont permis de changer de classe sur le diagnostic de performance énergétique.



—  
L'Observatoire national de la précarité énergétique estimait, en 2019, que 3,4 millions de ménages étaient en situation de précarité énergétique : leurs dépenses de chauffage représentent plus de 8 % de leurs revenus.

Est-ce à dire que la trajectoire n'est pas la bonne ? Pour Olivier Sidler, porte-parole de l'association négaWatt, ça ne fait aucun doute. « À mon avis, la stratégie du gouvernement repose sur deux erreurs majeures : la première, c'est de tout baser sur l'incitation, la deuxième est de promouvoir la rénovation par étapes. » La rénovation par étapes (ou "par gestes"), si elle permet à chacun d'aller à son rythme, s'accompagne de surcoûts de 15 à 20 %. Une fois réalisés les travaux les plus efficaces (générant le plus d'économies), les interventions suivantes sont de moins en moins "rentables", ce qui conduit à les repousser ou à les mettre aux oubliettes. Il s'agirait, selon cet expert de la maîtrise de l'énergie, de rendre obligatoire une rénovation globale et performante, financée par un prêt à taux zéro de long terme et compensée par les économies d'énergie. « La rénovation complète et performante est pour nous la meilleure façon de juguler la précarité énergétique de façon définitive », explique-t-il.

### 30 À 40 % D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Sans aller jusqu'à l'obligation, la région Hauts-de-France propose un dispositif approchant. Son "Pass rénovation" s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent effectuer une rénovation globale. « La seule condition, c'est d'atteindre 30 à 40 %

d'économie d'énergie minimum », explique Céline Willierval, chargée de communication du service public de l'efficacité énergétique régional. Un dispositif particulièrement confortable pour les candidats à la rénovation : ce service étudie le projet, recrute les entreprises et accompagne le suivi des consommations. Il propose également de financer les travaux au moyen d'un prêt à 2,5 %, étalé dans le temps et adapté aux économies d'énergie obtenues. Mais même avec une volonté politique forte et sans caractère coercitif, la rénovation globale et performante fait figure d'exception.

La rénovation énergétique est à la croisée d'enjeux économiques, climatiques, sanitaires et sociaux, qui rendent l'action publique particulièrement délicate. En restant concentré sur l'urgence climatique, on pourrait être tenté par un raccourci douteux : l'électricité française étant majoritairement d'origine nucléaire (72 %) et hydraulique (12 %), son contenu carbone est considéré comme plus faible que le fioul ou le gaz... l'absence de véritable politique de rénovation globale et performante des logements pourrait ainsi conforter le tout-électrique. Les réformes en cours semblent malheureusement emprunter ce chemin, avec pour conséquences des logements durablement mal isolés et le renforcement de la précarité énergétique. ●

#### EN SAVOIR +

—  
- **MaPrimeRénov'**  
maprimerenov.gouv.fr

- **Réseau Faire**  
faire.gouv.fr

- **Réseau Cler**  
cler.org

- **Association négaWatt**  
negawatt.org

- **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)**  
economie.gouv.fr/dgccrf